

## PROGRAMME DE FORMATION : DIRIGEANTS

Thème : Sécuriser la Pratique notre Sport

Dans le contexte actuel de renforcement des exigences en matière de sécurité dans le sport, les dirigeants associatifs sont aujourd'hui confrontés à une responsabilité accrue, encadrée, entre autres, par le Code du Sport. Une vigilance renforcée autour de la protection des pratiquants, notamment des mineurs, demande une maîtrise parfaite des obligations légales.

Cette formation s'inscrit dans une logique de prévention des risques et de professionnalisation des structures associatives. Elle apporte des repères concrets pour garantir la sécurité des pratiquants tout en sécurisant l'action des dirigeants, des bénévoles et des salariés. Elle répond également aux enjeux actuels de confiance, de transparence et de qualité des pratiques sportives.

### I - OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

Sécuriser la pratique de notre sport, sur et en dehors des espaces de pratique en prenant en compte les évolutions législatives.

- Mobiliser les ressources disponibles
- Mettre en place des actions de prévention au sein de sa structure
- Etablir un état des lieux sécuritaire de sa structure

### II - PUBLIC ET PREREQUIS

Les participants doivent :

- Être titulaire d'une licence Fédération Française de Gymnastique de la saison en cours de validité
- Être dirigeant, bénévole & salarié d'un club affilié à la Fédération Française de Gymnastique
- Formation pouvant être ouverte aux personnes en situation de handicap (merci de nous contacter pour déterminer l'aménagement adapté)

### III - DATE / LIEU / HORAIRES

- Jeudi 02 avril 26 en Visioconférence de 19h00 à 21h00

### IV - DUREE

- L'action de formation durera 2 heures.

### V - MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENTS

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements mis en œuvre :

- Ordinateur personnel
- Outils « Microsoft TEAMS »
- Pédagogies transmissive & mobilisation de différents outils (études de cas, exposés, quiz, échanges inter-apprenants, etc...)

La formation sera assurée par :

- Pierre-Yves MONTAGNAT, Chef de Projet Formation, au CROS Auvergne Rhône-Alpes

## InteraGYM FORMATION

Comité Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique | Siège social : 10, Avenue Viviani 69200 VENISSIEUX  
Accueil & Adresse postale : Maison Régionale des Sports - 68, avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69304 LYON Cedex 07  
04 78 00 88 85 | [contact@interagym-formation.com](mailto:contact@interagym-formation.com) | [www.interagym-formation.com](http://www.interagym-formation.com)

SIRET 43373228600037 - APE/NAF 8551Z - Enregistré sous le numéro 84691473669. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

## **VI - CONTENU**

- Accueil
- Le contrôle d'honorabilité
- Les EAPS
- Le DUERP
- Les projets éducatifs & pédagogiques
- Synthèse & bilan

## **VII - MOYENS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA FORMATION**

La présence des participants est suivie au moyen d'une fiche d'émargement, signée par demi-journée par les stagiaires et les formateurs.

L'évaluation des apprentissages repose sur des échanges en groupe ainsi que sur une auto-évaluation des acquis par les participants.

Enfin, la formation donne lieu à :

- Une évaluation de satisfaction renseignée individuellement
- Un temps d'échange collectif avec le formateur, permettant de recueillir les retours et d'identifier des pistes d'amélioration

## **InteraGYM FORMATION**

Comité Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique | *Siège social* : 10, Avenue Viviani 69200 VENISSIEUX  
*Accueil & Adresse postale* : Maison Régionale des Sports - 68, avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69304 LYON Cedex 07  
04 78 00 88 85 | [contact@interagym-formation.com](mailto:contact@interagym-formation.com) | [www.interagym-formation.com](http://www.interagym-formation.com)

SIRET 43373228600037 - APE/NAF 8551Z - Enregistré sous le numéro 84691473669. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.